

Communiqué de presse - 22/02/2022

TRI SELECTIF / SACS JAUNES

LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DÉBUTE LE 2 MARS

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES SUR LES COMMUNES

Du 2 au 31 mars > La Roche-s/Yon

Du 1^{er} au 6 avril > La Ferrière

Du 7 au 9 avril > Dompierre-s/Yon

Du 9 au 14 avril > Mouilleron- le-
Captif

Du 15 au 19 avril > Venansault

Du 19 au 20 avril > Landeronde

Du 21 au 26 avril > Aubigny - Les
Clouzeaux

Du 27 au 28 avril > Nesmy

Du 29 avril au 3 mai > Rives de l'Yon
et Le Tablier

Du 4 au 7 mai > Thorigny, Fougeré et
la Chaize-le-Vicomte

Plus d'infos

Service de gestion des déchets ménagers
02 51 05 59 91 ou
dechets@larochesuryon.fr

La Roche-sur-Yon Agglomération met à la disposition de l'ensemble des foyers du territoire des sacs jaunes. Ces sacs de tri, recyclables, permettent de collecter les emballages, boîtes de conserve, canettes, briques, cartons, bouteilles et flacons plastiques. Il est rappelé que ces sacs ne doivent pas servir à un autre usage que la collecte sélective.

La campagne de distribution des sacs jaunes est programmée à partir du

- **Mercredi 2 au jeudi 31 mars pour La Roche-sur-Yon**
- **Vendredi 1^{er} avril au samedi 7 mai pour les autres communes du territoire.**

Elle concerne exclusivement les habitants de l'Agglomération résidant en maison individuelle non pourvue de bacs « emballages » jaunes. Des ambassadeurs de tri de l'entreprise Trait d'Union vont se déplacer sur toutes les communes de l'Agglomération pour remettre à chaque foyer des rouleaux de sacs jaunes dédiés au tri des emballages.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres indiquant les conditions de retrait des rouleaux de sacs jaunes.

Compte tenu du contexte sanitaire, les ambassadeurs interviendront selon des procédures de travail appropriées, dans le respect des gestes barrières.

Il est rappelé que les ambassadeurs n'ont pas à entrer dans le domicile et qu'ils disposent individuellement d'une habilitation de La Roche-Sur-Yon Agglomération spécifique pour cette opération de distribution. En cas de doute, n'hésitez pas à la demander.

